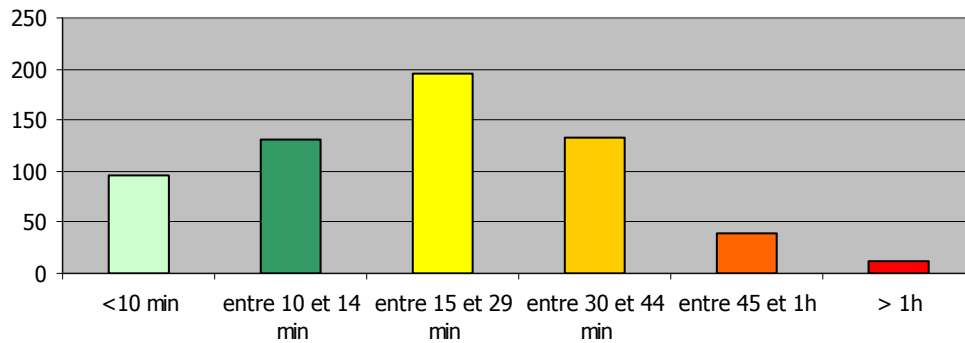


Enquête Déplacements 2009

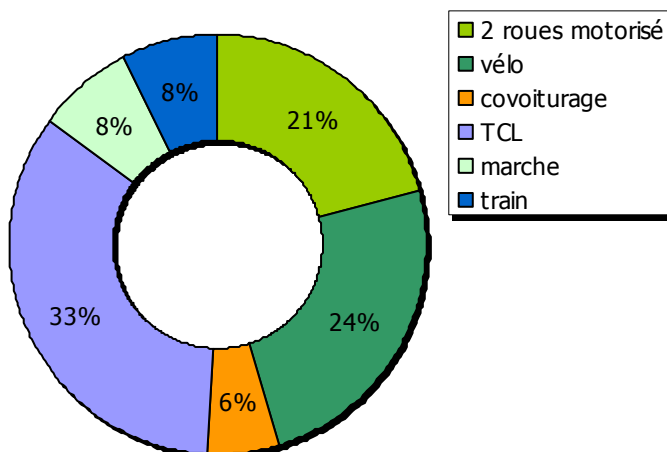
617 réponses sur un effectif de 2278 salariés (taux de retour : 27%)

Entreprises participantes : Sanofi, ATC, Calberson, DMD, Leclerc, ISS, Neuviobox, Rhodia, Sarp, Viessmann

Un temps de trajet plutôt court (inférieur à 30 minutes pour 70% des enquêtés)



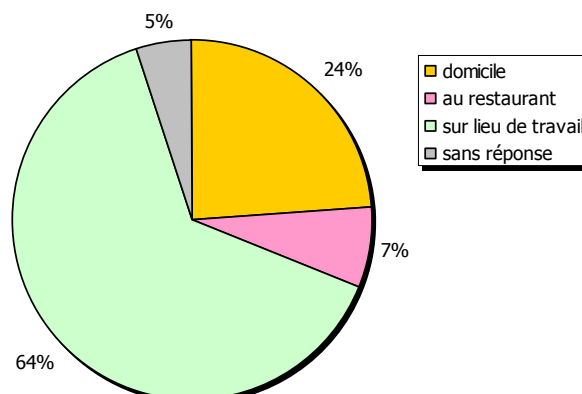
Une ouverture aux modes alternatifs à la voiture individuelle avec des recours occasionnels : 10% des automobilistes utilisent de temps en temps un autre moyen de transport.



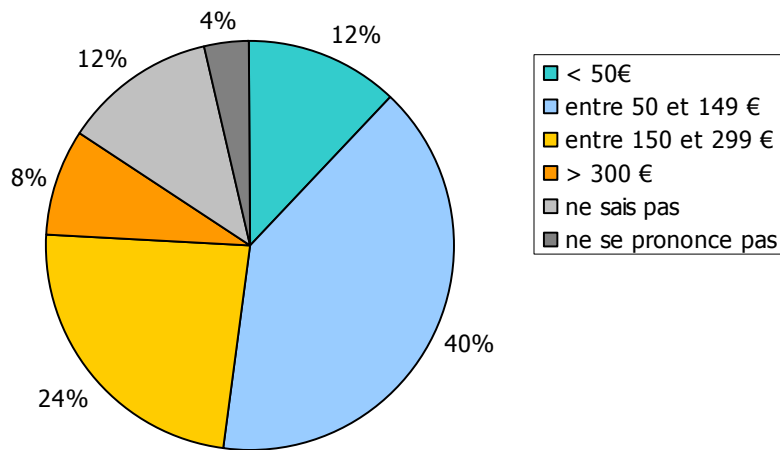
La journée de travail : Des horaires de travail particuliers pour certains limitant le recours aux transports en commun. Cependant, **les 2/3 des salariés des entreprises du Val de Saône sondés commencent leur journée de travail entre 7h et 9h.** 8% débutent leur journée entre 5h et 6h30 ; 1,5% entre 4h et 5h ; 3% entre 1h et 2h. 7% ont des horaires variables.



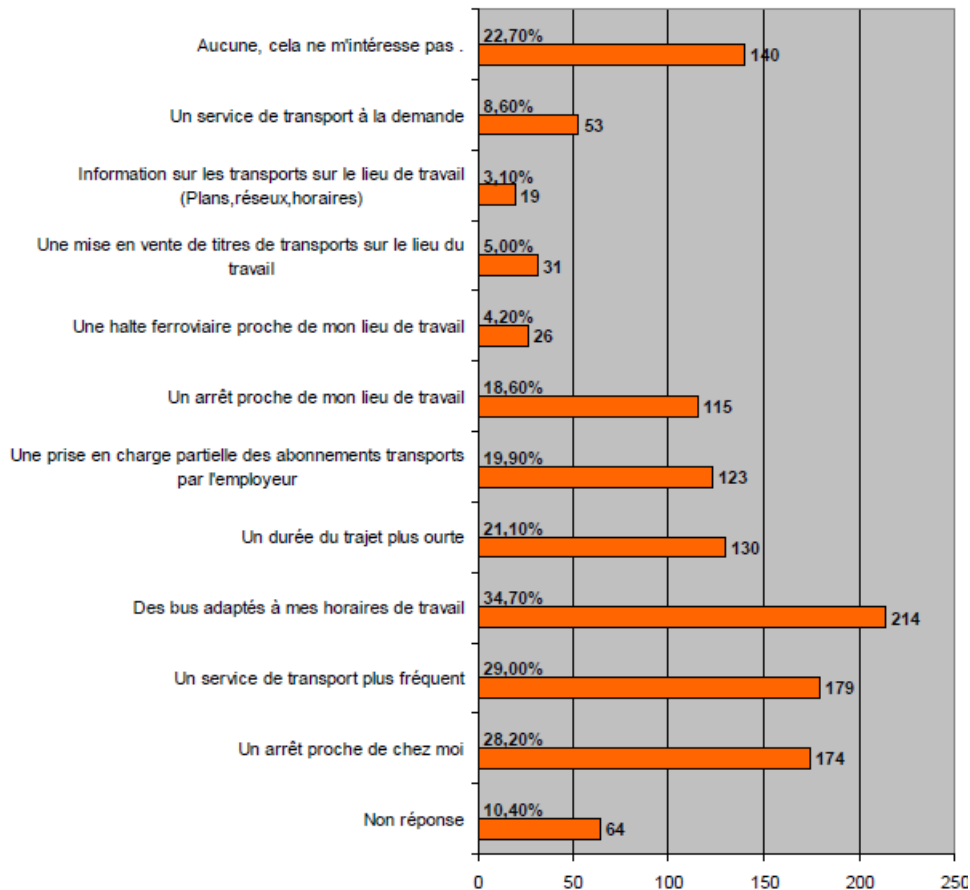
Des déplacements méridiens plutôt limités



Budget transport



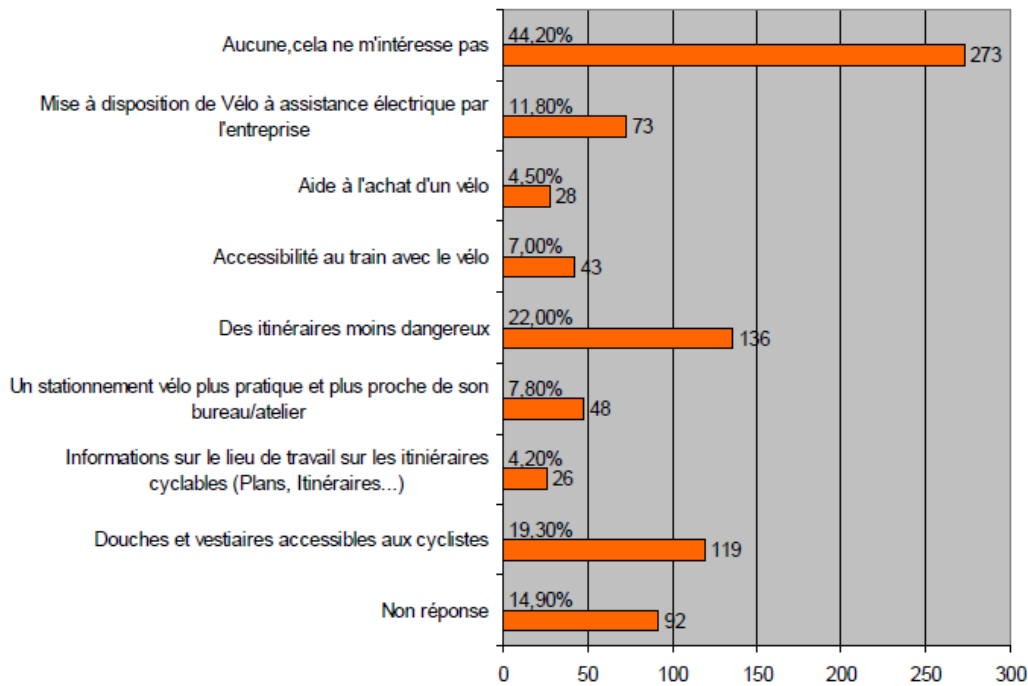
Actions incitatives à l'usage des transports en commun



32% des enquêtés se déclarent intéressés par les transports en commun si les services évoluent positivement.

L'adaptation des horaires de bus est le premier critère évoqué.

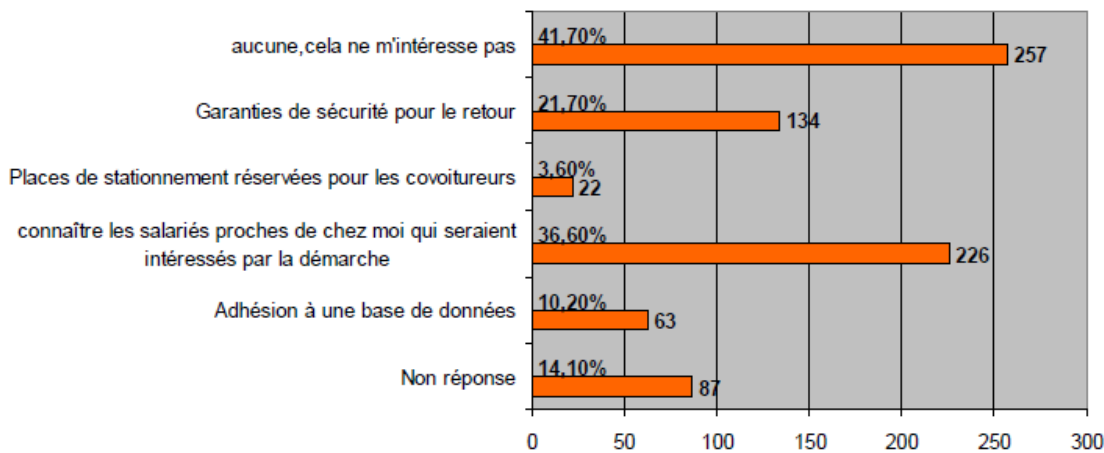
Actions incitatives à l'usage du vélo



44% des personnes interrogées se déclarent non intéressées par le recours au vélo pour les déplacements domicile-travail.

La sécurisation des itinéraires est le principal critère évoqué. Le deuxième critère est la présence de douches et vestiaires.

Actions incitatives à l'usage du covoiturage



42% des personnes interrogées se déclarent non intéressées par le covoiturage.

La mise en relation des salariés est le premier critère évoqué, vient ensuite la possibilité d'avoir une garantie de retour.